



**Projet « Ecotourisme et conservation
de la BD désertique de la Tunisie »
Principales actions du PAG**

Parc National de Bou Hedma

**Atelier de présentation du Projet
Tunis les 29 et 30 janvier 2013**

Structure de la présentation

- Zonage
- Actions par zonage
- Aspects institutionnels et législatifs
- Activités en relation avec l'écotourisme et la population locale pour améliorer leur conditions de vie

Zonage du parc national de Bou Hedma

- Appliquer le zonage du PAG 2005 moyennant les améliorations suivantes
 - :: Considérer la zone des infrastructures (écomusée, borj, etc.) comme zone tampon
 - :: Inclure la partie montagneuse d'oued Haddej dans la ZPI2.
 - :: Délimitée la zone périphérique à l'aval du cône d'épandage. La Sebka d'el Noueil et ses environs serait un autre milieu à part.

Actions proposées dans la zone de protection intégrale (ZPI)

- Restaurer la clôture autour des ZPI et corridors pour permettre la protection et le passage de la faune.
- Aménager quelques points pour l'observation de la faune (observatoire à Ain Cherichira –Mouflon- Piémont montagne –Goundi-)
- Matérialiser et signalisation les circuits de visites (le long de l'oued du cône jusqu'à l'intérieur de la montagne, circuit le long du piedmont).
- Réhabilitation des pistes de la ZPI1
- Fermeture de la piste entre ZPI1 et ZPI2
- Travaux de CES en amont de Ain Chrichira afin de favoriser l'infiltration et limiter l'impact des crues de l'oued Bou-Hedma en aval
- Remplacer les autruches à cou bleu par celles à cou rouge
- Interdire l'accès aux animaux par les visiteurs, afin d'éviter des épidémies parmi la faune naturelle du parc national car ceci est noté lors des visite du marabout Sidi Boukhtir
- Reconduire la pépinière de Ain Nouh pour produire des espèces qui peuvent être utiliser par les agriculteurs (Pistachia vera, olivier, acacia...) ou dans des actions de boisements et/ou de fournir des plants aux écoles

Actions dans la ZT

- Confection de quelques mares pour amphibiens et oiseaux et mise en place d'un poste d'observation l'avifaune (ex. Gangas) au nord de l'écomusée
- Mise en place des tas de pierres pour favoriser la nidification de la huppe fasciée.
- Remise en état des enclos pour réceptionner les espèces
- Réhabiliter l'écomusée et son exposition
- Remise en état de la piste d'entrée jusqu'au Borj
- Prévoir la gestion des déchets laissés par les visiteurs et leur valorisation
- Prévoir l'adduction en eau potable de cette zone
- Equiper le café déjà construit
- Remettre en état toute l'aire en face du café pour pouvoir accueillir les visiteurs au parc
- Pourvoir le parc des moyens logistiques pour assurer la gestion de ZPI et de l'infrastructure et l'accueil des visiteurs y compris une documentation relative aux différents aspects du parc et ses environs
- Prévoir l'équipement nécessaire pour l'accueil des scientifiques et étudiants

Zone périphérique

- Installer près des douars des décharges publiques grillagées pour les dépôts de sachets en plastique et autres en vue de leur valorisation
- Aider la population locale à monter des projets dans le domaine de l'artisanat, l'agriculture biologique, culture du cumin, de petit pois, apiculture etc. à exposer en tant que produits de terroirs aux visiteurs
- Installer à El Bouaa une construction pour l'exposition et la vente des produits de terroirs et assurer l'auto gestion de cette structure par les ONGs
- Prendre en charge certaines activités pour l'accueil des visiteurs dans les douars
- Définir avec les ONGs les créneaux qui peuvent valoriser le savoir faire local, définir des micro-projets, utiliser le parc comme espace de sensibilisation et d'éducation environnementale par les clubs au niveau des écoles, collèges...
- Inviter la population locale et ONGs de la zone à être active dans le comité de gestion du parc
- Faire passer avec la société civile des contrats de partenariat pour la gestion de l'infrastructure au sein, du parc (éco-guides, gestion des facilités de restauration, prendre en charge l'exposition des produits de terroirs au niveau de l'écomusée)
- Assurer la protection des acacias dans la zone périphérique (notamment sur les terres privées) moyennant une exploitation tenant compte de capacité de régénération des arbres
- Prévoir des mécanismes de compensation pour alléger la pression sur les parcours

Suite (ZP)

- Former les instituteurs des écoles de la région sur l'intérêt du parc national.
- Organiser des visites au parc national, au profit des habitants de la région.
- Organiser de stages de formation au profit du personnel conservateur et gardiens de la faune.

Aspects Institutionnels et législatifs

- Enlever la double tutelle sur le parc national de Bou-Hedma
- Mettre en place une administration selon ce qui est proposé par le PAG
- Instaurer un comité de gestion conformément à la législation de juillet 2010 relative à la gestion des aires protégées nouvellement créées
- Instaurer une entrée payante au parc
- Prévoir une évaluation des visites guidées par les éco-gardes

Activités en relation avec le développement de l'écotourisme

- Circuits de visite guidés par des éco-gardes au sein de la ZPI (limités à de petits groupes) en suivant des pistes et sentiers balisés. Ces circuits sont payants
- L'Ecomusée exposera les produits de terroirs
- Le café déjà construit sera sous la gestion d'une ONG ou structure locale
- Le bâtiment de vente des produits de la région est qui reste à construire à El Boua sera géré par une ONG ou structure locale
- Les activités destinés à accueillir les visiteurs seront totalement pris en charge par les locaux

Renforcement des capacités et équipement

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
formation au profit des différents acteurs (CRDA, ONGs, GDAs, DGEQV,...) (H/m)	0,2	0,8	1	1	1	4
Matériel de communication	0	1	0	0	0	1
Equipement de terrain écogardes	0	2	0	0	0	2
Unité bureatique et informatique	1	0	0	0	0	1
Matériel de bureau (immobilier,)	0	1	0	0	0	1
Matériel vétérinaire	1	0	0	0	1	0

Echéancier des investissements

	Unité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Clôture additionnelle	forfait	0	1	0	0	0	1
Panneaux de signalisation	forfait	0	25	0	15	0	40
Mirrador en pierre équipé	nombre	0	1	1		0	2
Aménagement léger DES (ZPI)	forfait	0	0	1	0	0	1
Sentiers nature prioritaires	Nombre	0	1	0	0	0	1
Remise en état de la piste d'accès principal	Km	0	10	0	0	0	10
Travaux de CES et plantations pastorales	forfait	0	1	1	1	1	4
Aménagement complémentaire (portique, centre d'accueil, restaurant,)	Nombre	0	0,5	0,5	0,5	0	1,5
Aménagement d'un jardin botanique	forfait	0	0	0	1	0	1
Centre de développement communautaire	Nombre	0	1	1	0	0	2
Huttes d'observation des animaux	Nombre	0	3	3	0	0	6
Aménagement des points d'eau	forfait	0	1	1	0	0	2
Réhabilitation du réseau hydrauliques	forfait	1	0	0	0	0	1

Mobilisation des partenaires et renforcement du partenariat public privé

A, Activités de la population locale lié à l'écotourisme	Nbre de projets (année 1)	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Micro-projets à but non lucratif	2	4	5	5	2	18
Micro projets à but lucratif*	0	6	8	10	0	24
Micro projets à but lucratif*	0	10	12	14	0	36

Réhabilitation de l'écomusée

Equipement	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation	forfait	0	1	0	0	0	1
Assistance technique à court terme	Homme/j	0	20		0	0	20

Moyens logistiques

Véhicule 4 x4	nombre	1	0	0	0	0	1
Mobylette (surveillance)	nombre	0	8	0	12	0	20
Frais de carburant et entretien et assurances	forfait						





Principales actions du PAG

Parc National de Jbil

Structure de la présentation

- Zonage
- Actions par zonage
- Aspects institutionnels et législatifs
- Activités en relation avec l'écotourisme

Zonage du parc national de Jbil

- Appliquer le zonage du PAG 2008 moyennant les améliorations suivantes (ZP à revoir)
- Considérer la zone des infrastructures (Entrée, écomusée, logements pour gardiens, etc.) comme zone tampon
- Inclure la partie orientale là où les gazelles des dunes (espèce menacée) se concentrent dans une zone orientale par rapport zone de protection
- La zone périphérique peut englober l'espace utiliser pour le parcours des dromadaires à quelques dizaines de kms de la clôture et là où les tentes des agences de voyages sont installées le long de la piste
- Prévoir l'installation d'un corridor entre Jbil et Senghar-Jabess car l'espace existant est juste suffisant pour les gazelles mais non pas pour les antilopes addax

Actions dans la zone de protection intégrale (ZPI)

- Pourvoir les moyens logistiques au personnel de parc notamment au conservateur pour pouvoir protéger la faune contre les braconniers nationaux ou étrangers
- Octroyer les moyens nécessaires aux gardiens (quads et motocyclettes)
- Fournir une voiture aux ouvriers du parc, vu que la voiture actuelle n'est plus en mesure d'assurer les fonctions qui lui sont destinées : transport de personnel, de carburant, de produits de première nécessité, urgences (surtout que les risques d'envenimation sont sérieux)...
- Renforcer la population de Goundi du désert (*Ctenodactylus vali*) qui se serait raréfié aux plateaux tabulaires du Jbil, suite aux prélèvements par les braconniers, par l'introduction de spécimens de la même espèce, prélevés d'autres sites où cette espèce existe encore (monts au sud de Tataouine).

Actions dans la ZT

- Fournir le parc en équipements nécessaires à son fonctionnement :
 - Jumelles et longues-vues,
 - GPS,
 - Appareils photos numériques,
 - Caméras infrarouges,
 - Caméras vidéo,
 - Lampes projecteurs rechargeables, pour voitures et piétons,
 - Loupes binoculaires,
 - Pièges pour micromammifères
- Organiser de stages de formation au profit du personnel conservateur et gardiens de la faune.
- Transférer la femelle d' autruche à cou bleu et la remplacer par des autruches à cou rouge
- Aménager un ou plusieurs points d' eau pour l' observation des oiseaux désertiques (véritable attraction pour les ornithologues étrangers)
- Couvrir les enclos à grillage par des palmes sèches pour éviter la perte de ces espèces par choc contre le grillage.
- Installer une tente dans l' aire à côté de l' écomusée pour accueillir les visiteurs (touristes)
- Refaire l' exposition de l' écomusée et confier la mission à un Muséum reconnu

Suite

- Equiper le parc en matériel informatique. En plus de ceci, il faut également équiper le bureau du conservateur et les locaux destinés aux étudiants et chercheurs travaillant pour des durées plus ou moins longues au parc.
- Etablir un grand panneau à côté de l'entrée exposant les circuits de visites guidées à l'intérieur du parc
- Refaire la signalisation se trouvant au parc par une autre camouflée et intégrée au paysage.
- Rendre les abreuvoirs installés plus camouflés, pour éviter le ciment. Une cuvette à fond imperméabilisé peut remplacer les abreuvoirs actuels, construits à la surface du sol en ciment. La nouvelle cuvette peut également être utilisée par les petits mammifères et les oiseaux qui ne peuvent pas, actuellement les utiliser

suite

- Préparer un enclos d'exposition pour les gazelles des dunes, une espèce peu connue et qui pourrait être un label et une attraction du parc.
- Préparer un enclos d'observation de l'outarde houbara
- Aménager un lieu grillagé pour les déchets restés au parc ou ses environs (pneus usagés, débris de voitures, morceaux de tentes et d'habits, bouteilles en plastique et en verre, boîtes de conserve, paquets de cigarettes, papier de toilette, produits divers non dégradables...) et essayer de valoriser les déchets organiques par le compostage.

- Améliorer les conditions d'accueil des étudiants et chercheurs, pour l'inventaire des espèces au parc, notamment animales

Zone périphérique

Il faut négocier l'étendue de la zone périphérique avec les usagers de l'espace environnant de l'aire protégée (pasteurs des agglomérations les plus proches, les nomades « Rebaya » et les agences de voyages dont certaines ont des tentes d'accueil fixent).

Etablir une signalisation dans cette zone, dans les agglomérations les plus proches et en certains points des axes routiers

Aspects institutionnels et législatifs

- Mettre en place une administration selon ce qui est proposé par le PAG
- Instaurer un comité de gestion conformément à la législation de juillet 2010 relative à la gestion des aires protégées nouvellement créées
- Instaurer une entrée payante au parc
- Prévoir une évaluation des visites guidées par les éco-gardes

Activités en relation avec le développement de l'écotourisme

- Circuits de visites guidées par des éco-gardes au sein de la ZPI selon des pistes et sentiers prédéfinis et balisés. Ces circuits sont payants
- Ecomusée à améliorer pour exposer plus d'éléments sur la culture du sud et la conduite de troupeaux chamelier
- Tente prévue près de l'ecomusée serait le centre d'accueil des touristes
- Une ONG basée à Douz pourrait être le partenaire de la mise en œuvre de ce plan et le développement de l'écotourisme
- La population locale dans les agglomérations au nord de l'aire est un autre partenaire incontournable moyennant leur organisation en structure adéquate
- Les agences de voyages fréquentant cet espace serait le vis-à-vis principal dans le développement de cette activité en incluant les intérêts présentés par le parc
- Une autre construction (centre d'accueil) à prévoir à Douz pour introduire le parc et le grand sud à un nombre plus grand de touristes et tunisiens.

Activités	Unité	Année					Total
		1	2	3	4	5	
Composantes d'investissement							
1, Renforcement des équipements							
Matériel de communication (pour les postes de vigie)	forfait	0	0	1	0	0	1
Equipement de terrain écocardes	forfait	0	2	0	0	0	2
Unité bureautique et informatique	forfait	1	0	0	0	0	1
Matériel de bureau (immobilier,)	forfait	0	1	0	0	0	1
Matériel vétérinaire	forfait	0	1	0	0	0	1
2, Infrastructure							0
Réhabilitation des pistes intérieures	km	30	30	30	30	30	150
Entretien des autres infrastructures	forfait	1	1	1	1	1	5
Entretien des clôtures	km	30	30	30	30	30	150
Entretien des bâtiments	forfait	1	1	1	1	1	5
3, Autres actions							
Fonctionnement de l'écomusée	forfait	0	0	1	1	1	3
Suivi environnemental et recherche	forfait	1	1	1	1	1	5
Frais administratifs et charges diverses	forfait	1	1	1	1	1	5

Mise en œuvre du plan d'aménagement

1, investissement

Infrastructure							
Panneaux de signalisation	forfait	0	20	0	10	0	30
Mirrador en pierre équipé	nombre	0	0	2	0	0	2
Sentiers nature prioritaires (5 circuits éco-touristiques)	Nombre	0	2	3	3	0	8
Remise en état de la piste d'accès principal	Km	0	10	0	0	0	10
Travaux de CES	forfait	0	1	1	1	1	4
Aménagement complémentaire (base nord, porte, centre d'accueil, installations de tentes traditionnelles, les aires de repos)	Nombre	0	0	1	0	1	2
Aménagement d'un jardin botanique	forfait	0	0	0	0,5	0,5	1
Centre de développement communautaire	Nombre	0	0	0	1	0	1
Huttes d'observation des animaux	Nombre	0	2	2	1	0	5
Installation énergie solaire tous les bâtiments	forfait	0	0	0	0,5	0,5	1
Forage poste de Fristine et adduction (15km)	Nombre	0	0	0	1	0	1
Aménagement poste de garde du grand Erg	forfait	0	0	0	0,5	0,5	1
Bornage limite du Grand Erg	forfait	0	0	0	0,5	0,5	1
Construction abreuvoirs (camouflés) et abri pour faune	forfait	0	0	0	0	1	1

Mobilisation des partenaires
locaux

Activités

A, Activités de la population locale liées à l'écotourisme							
Projets à but non lucratif	Nombre	2	4	5	5	2	18
Projets à but lucratif (liés aux développements d'activités écotouristiques)	Nombre	0	2	2	2	0	6
Projets à but lucratif	Nombre	0	2	2	2	0	6

Réhabilitation de l'écomusée

Equipement	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation	forfait	0	1	0	0	0	1
Assistance technique à court terme: dessin d'exposition	Homme/j	0	10		0	0	10

Moyens logistiques

Vehicule 4 x4	nombre	2	0	0	0	0	2
Quads	nombre	8	0	0	0	0	8
Opérations d'entretien et carburant et assurances	forfait						



Principales actions du PAG du Parc National de Dghoumès



Structure de la présentation

- Zonage proposé
- Actions par zonage
- Aspects institutionnels et législatifs
- Activités en relation avec l'écotourisme et la population locale pour améliorer leurs conditions de vie

Zonage du parc national de Dghoumès

- Actuellement le parc possède une zone clôturée. Elle est considérée comme zone de protection intégrale (3800 ha) et correspond aux glacis des piémonts.
- La zone montagneuse en amont (3000 ha) et celle du chott en aval (1200 ha) sont non clôturées mais appartiennent à l'espace décrété pour le parc national en mars 2010.

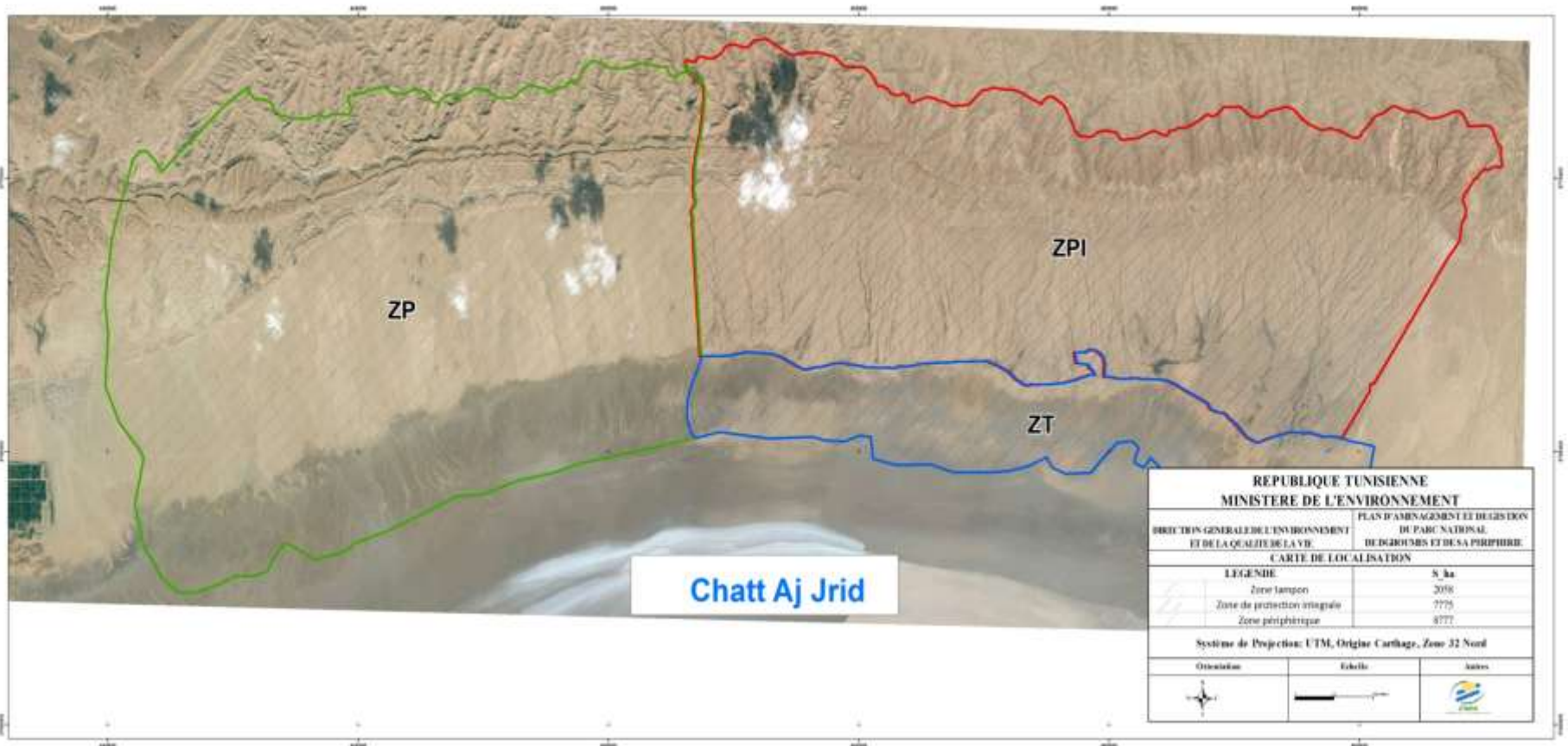
Conformément au principe d'aménagement de Réserve de Biosphère, on propose le zonage suivant :

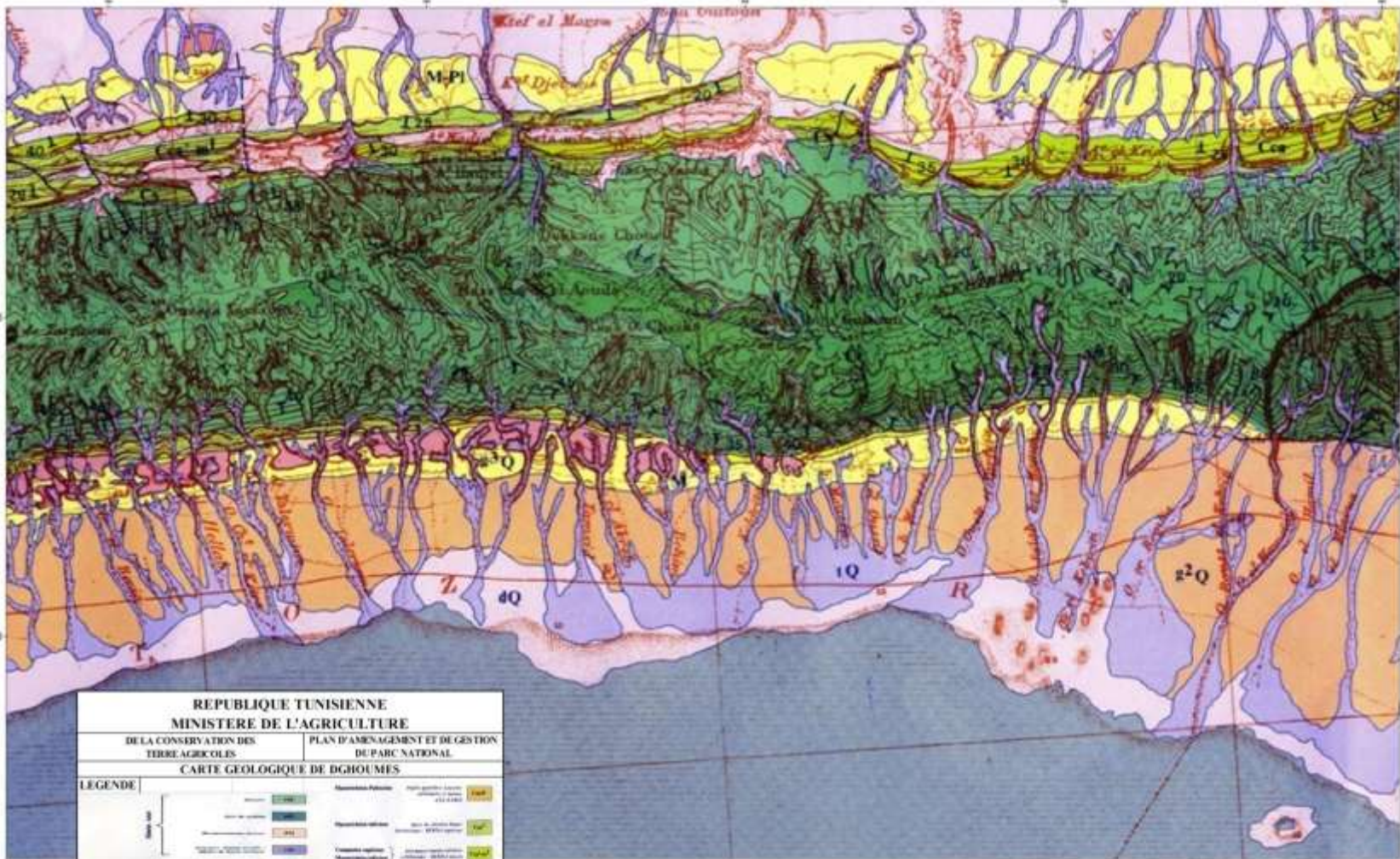
:: Inclure la partie montagneuse (versant sud), jusqu'à la ligne des crêtes de partage des eaux entre les deux versants de la chaîne montagneuse, dans la zone de protection intégrale (ZPI) ;

:: Considérer la zone des infrastructures (entrée, aire de repos, écomusée, enclos) et la partie non clôturée du chott comme zone tampon (ZT) ;

:: Délimitée la zone périphérique à l'Ouest du parc national de Dghoumès à partir des terres de parcours adjacentes au village de Dghoumès jusqu'à la clôture. Cette ZP englobe la partie montagneuse jusqu'aux crêtes de la ligne de partage des eaux entre les deux versants de la chaîne montagneuse et le chott dans la partie aval.

Carte de zonage





REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
 DE LA CONSERVATION DES TERRES AGRICOLES PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATIONAL
CARTE GEOLOGIQUE DE DGHOUMES

LEGENDE

Quaternaire Q1 : Alluvions récentes et récentes Q2 : Alluvions anciennes Q3 : Sables et graviers Q4 : Sables et graviers	Alluvions récentes et récentes (1:1000)	Alluvions anciennes (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
Miocène continental M-P1 : Sables et graviers M-P2 : Sables et graviers M-P3 : Sables et graviers M-P4 : Sables et graviers	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
Miocène méditerranéen M1 : Sables et graviers M2 : Sables et graviers	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)
	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)	Sables et graviers (1:1000)

Système de Projection: UTM, Origine Carthage, Zone 32 Nord

Orientation	Echelle	Autres

Actions dans la zone de protection intégrale (ZPI)

- Renforcer l'action actuelle du conservateur à aménager les points de mobilisation d'eau, travaux de CES et boisement, entretiens des pistes... ;
- Faire l'inventaire des ressources biologiques et établir la capacité d'accueil de la faune introduite (Oryx et autruche) ;
- Renforcer le gardiennage et fournir les équipements nécessaires

Actions dans la ZT

- Assurer le ravitaillement en aliments de la faune (Gazelle dorcas, Oryx algazelle et autruches à cou rouge), notamment en période de sécheresse prolongée et le suivi vétérinaire.
- Prévoir l'équipement de l'écomusée et la réalisation d'une exposition permanente
- Fournir le parc en équipements nécessaires à son fonctionnement :
 - Jumelles et longues-vues,
 - GPS,
 - Appareils photos numériques,
 - Caméras infrarouges,
 - Caméras vidéo,
 - Lampes projecteurs rechargeables, pour voitures et piétons,
 - Loupes binoculaires,
 - Pièges pour micromammifères
- Établir une base de données sur toutes les ressources du parc afin de permettre le suivi de l'état des lieux et assurer une bonne gestion
- Établir un herbier (numérique), une photothèque et une bibliothèque

suite

- Recruter le personnel adéquat (conservateur, assistants conservateurs, ouvriers et gardiens/écogardes)
- Organiser de stages de formation au profit du personnel conservateur et écogardiens de la faune.
- Aménager un ou plusieurs points d'eau pour l'observation des oiseaux désertiques (véritable attraction pour les ornithologues étrangers)
- Utiliser le parc comme espace de sensibilisation et d'éducation environnementale par les clubs au niveau des écoles, collèges...

Zone périphérique

- Faire l'inventaire des troupeaux fréquentant la ZP (troupeau est estimé à 4000 têtes ovines et caprines et 200 camélidés) , étudier le cycle du pastoralisme et établir un plan de pacage selon les disponibilités des ressources fourrages des steppes (UF). Cette étude serait l'une des composantes essentielles de coopération avec la population locale ;
- Etablir un centre d'accueil dans le village de Dghoumès où le visiteur pourrait avoir une première idée sur le parc mais surtout le centre serait destiné à exposer et à vendre des produits d'artisanat locale, produits de terroirs... Le point de départ des circuits vers la chaîne montagneuse ou vers le parc serait à partir du centre d'accueil dans le village.
- Aider la population locale (168 familles et totalisant 1800 personnes) à monter des micro-projets dans le domaine de l'artisanat, l'agriculture biologique, l'apiculture etc.
- Inviter la population locale et ONGs de la zone à être active dans le comité de gestion du parc

Suite

- Faire passer avec la société civile des contrats de partenariat pour la gestion de l'infrastructure au sein, du parc (éco-guides, gestion des facilités de restauration, prendre en charge l'exposition des produits de terroirs au niveau du centre d'accueil).
- Prévoir des mécanismes de compensation pour alléger la pression sur les parcours.
- Former les instituteurs des écoles contiguës à l'aire protégée sur l'intérêt du parc national.
- Organiser des visites au parc national, au profit des habitants de la région (Dghoumès, Seddada, Kriz, Dégache...).

Aspects Institutionnels et législatifs

- Mettre en place une administration selon la proposition du PAG
- Instaurer un comité de gestion conformément à la législation de juillet 2010 relative à la gestion des aires protégées nouvellement créées
- Instaurer une entrée payante au parc
- Prévoir une évaluation des visites guidées par les éco-gardes

Activités en relation avec le développement de l'écotourisme

- Circuits de visites guidées par des éco-gardes au sein de la ZPI selon des pistes et sentiers prédéfinis et balisés. Ces circuits seront payants. Le PAG a identifié quatre circuits qui valorisent les aspects biologiques, historiques et culturelles de la région.
- L'Ecomusée exposera les produits de terroirs
- Le café à installer au sein du parc serait sous la gestion d'une ONG ou structure locale moyennant un cahier de charges ou convention avec l'administration
- Le bâtiment de vente des produits de la région et qui reste à construire au village de Dghoumès sera géré par une ONG ou une structure locale (avec mêmes conditions ci-dessus)
- Les activités destinées à l'encadrement des visiteurs seront totalement prises en charge par des structures locales ou régionales (avec mêmes conditions ci-dessus)

Equipement

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Equipement de l'écomusée par panneaux solaires	forfait	1	0	0	0	0	1
Matériel de communication (radio)	forfait	1	0	0	0	0	1
Equipement de terrain pour les écouguides	forfait	1	0	0	0	0	1
Unité bureautique et informatique	forfait	0	1	0	0	0	1
Matériel de bureau	forfait	1	0	0	0	0	1
Matériel vétérinaire pour faune sauvage dans les enclos	forfait	0	1	0	0	0	1

Infrastructure

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Clôture additionnelle	km	0	1	0	0	0	1
Panneaux de signalisation	forfait	0	15	0	0	5	20
Aménagement léger DES (ZPI)	forfait	0	0	1	0	0	1
Pistes et sentiers nature prioritaires	Nombre	0	1	0,2	0	0	1,2
Travaux de CES	forfait	0	1	1	1	1	4
Remise en état de la piste principale	km	0	5	0	0	0	5
Huttes d'observation des animaux	Nombre	0	4	3	0	0	7
Centre de développement communautaire	Nombre	0	0,5	0,5	0	0	1
Aménagement complémentaire (centre d'accueil,,)	Nombre	0	0,5	0,5	0	0	1
Aménagement d'un jardin botanique	forfait	0	0	0	1	0	1
Construction et équipement de deux puits de surface	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation des pistes intérieures	km	0	5	10	10	0	25
Entretien des bâtiments	forfait	1,5	1	1	1	1	5,5
Autres infrastructures	forfait	1	1	1	1	1	5

Autres opérations horizontales

Activités	Quantité par année					Total
	A1	A2	A3	A4	A5	
Fonctionnement de l'écomusée	0	0	1	1	1	3
Suivi environnemental et recherche	1	1	1	1	1	5
Frais administratif et charges diverses	1	1	1	1	1	5

Mobilisation des partenaires

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Sous projets à but non lucratif	Nombre	2	4	5	5	2	18
Sous projets à but lucratif	Nombre	0	6	8	10	0	24
Sous projets à but lucratif	Nombre	0	10	12	14	0	36

Réhabilitation de l'écomusée

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Equipement	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation	forfait	0	1	1	0	0	2
Assistance technique : dessin d'exposition	Homme/j	10	0	0	0	0	10

Moyens logistiques

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Véhicules 4x4	nombre	0	1	0	0	0	1
Mobylettes (surveillance)	nombre	0	4	4	0	0	8
Carburant, assurance et réparation	forfait	1	1	1	1	1	5
Entretien véhicules et mobylettes	forfait	1	1	1	1	1	5

MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Steppe arborée d'Acacia résultant de la protection
intégrale au Parc National de Dghoumès**